



MERVILLE

030

Séance du 26 JUIN 2020

Chantal AYGAT

## PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 26 JUIN 2020

L'an deux mil vingt, le vendredi 26 juin à 20 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente sous la Présidence de Madame Chantal AYGAT, Maire de Merville et sur sa convocation :

Présents : 28

Madame Chantal AYGAT, Maire,  
Mesdames Patricia OGRODNIK, Alexandrine MOUCHET, Joséphine LABAYEN-REMAZEILLES,  
Messieurs Thierry VIGNOLLES, Jean-Luc FOURQUET, Robert BONNAFÉ, Adjoint au Maire,  
Mesdames Nelly AUGUSTE, Katia ZANETTI, Virginie LARROUX, Fabienne SAINT-AUBIN, Morgane GUILLEMOT, Monique NICODEMO-SIMION, Sylviane GABEZ, Michèle SANTACREU, Céline BREIL, Barbara KIRCH, Evelyne PATEY, conseillères municipales,  
Messieurs Daniel CADAMURO, Patrick DI BENEDETTO, René BÉGUÉ, Samuel TRESSEL, Jean-François LARROUX, Michel HANNE, Olivier BERTHELOT, François GAUTHIER, Fabrice MARTINEZ, Franc CORTESE, conseillers municipaux.

Procuration : 1

Monsieur Luc Mérieux donne procuration à Madame Joséphine LABAYEN-REMAZEILLES.

Absent : 0

Secrétaire de séance : Madame Joséphine LABAYEN-REMAZEILLES

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Nombre de Conseillers présents : 28

Nombre de Conseillers votants : 29

Date de convocation : **18 mai 2020**

Date d'affichage : **18 mai 2020**

La séance est ouverte à 20H00, séance publique.

## Ordre du jour :

- **Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 05 juin 2020**

### **VIE INSTITUTIONNELLE ET ADMINISTRATION GENERALE :**

- 1/ Désignation des membres de la commission communale des impôts directs (CCID)

### **FINANCES LOCALES :**

- 1/ Projet de création d'une bibliothèque/médiathèque : demande de subvention, approbation du projet culturel, scientifique, éducatif et social (PCSES) et de l'avant-projet définitif (APD)
- 2/ Projet de remplacement de la toiture de la salle polyvalente : demande de subvention

### **ENFANCE/JEUNESSE :**

- 1/ Demande de subvention auprès du Conseil Départemental au titre du dispositif temps libre prévention jeunesse (TLPJ)

### **INFORMATIONS DIVERSES :**

- 1/ Chats d'oc
- 2/ Visite de Monsieur le Sénateur
- 3/ Entreprise SOLOC Raboutage

✚ Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 05 juin 2020

Madame le Maire soumet à l'assemblée délibérante le compte-rendu du Conseil Municipal qui s'est déroulé le 05 juin 2020.

Aucune remarque n'est formulée.

Le conseil municipal, à l'unanimité approuve le compte-rendu de la séance du conseil municipal qui s'est déroulé le 05 juin 2020.

## I. VIE INSTITUTIONNELLE ET ADMINISTRATION GENERALE

### 1.1 Délibération 2020/044 : Désignation des membres de la commission communale des impôts directs (CCID)

Madame le maire explique que l'article 1650 du code général des impôts institue dans chaque commune une commission communale des impôts directs présidée par le maire ou un adjoint délégué. Dans les communes de plus de 2 000 habitants, la commission est composée de 8 commissaires titulaires et 8 commissaires suppléants. La nomination des commissaires s'effectue par le directeur régional des finances publiques dans un délai de 2 mois à compter de l'installation de l'organe délibérant de la commune. Elle est réalisée à partir d'une liste de contribuables en nombre double (soit 32 noms), proposée sur délibération du conseil municipal. Le directeur régional arrêtera la liste définitive pour la commune de Merville en choisissant 16 personnes sur les 32 proposées.

Les conditions à remplir pour être commissaire sont :

- Etre de nationalité française ou ressortissant d'un état membre de l'Union Européenne
- Avoir 18 ans au moins
- Jouir de leurs droits civils
- Etre familiarisé avec les circonstances locales
- Posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission
- Etre inscrit aux rôles des impositions directes locales de la commune

Le conseil municipal, à l'unanimité,

APPROUVE la liste des 32 contribuables annexée à la présente délibération pour faire partie de la commission communale des impôts directs (CCID),

AUTORISE Madame le Maire à signer tous actes et pièces se rapportant à cette affaire.

## II. FINANCES LOCALES

### 1.2 Délibération 2020/045 : Projet de création d'une bibliothèque/médiathèque : demande de subvention, approbation du projet culturel, scientifique, éducatif et social (PCSES) et de l'avant-projet définitif (APD)

La culture et son développement est un axe majeur porté par la municipalité actuelle. La construction actuelle d'une salle multiculturelle peut témoigner de cette importance.

Dans le prolongement de l'inauguration de ce bâtiment, la commune envisage de donner une nouvelle impulsion à la bibliothèque en lui redonnant une position de centralité et en créant un pôle culturel en centre-ville.

En effet, actuellement, la bibliothèque est excentrée et prend la forme d'un bâtiment en préfabriqué qui n'est plus du tout adapté pour l'accueil d'une population en croissance constante. En parallèle, la salle des fêtes attenante à la mairie est devenue obsolète et mériterait de subir de profonds travaux de rénovation.

Chantal AYGAT

C'est pourquoi, il semble opportun de rénover ce bâtiment et de le transformer en bibliothèque. A cet effet, cette opération est inscrite dans le dispositif bourg-centre au sein de l'action intitulée « Créer le pôle multiservices pour animer la vie du centre ».

La dépense estimative prévue pour cette opération est de 464 500 euros HT.

En conséquence, la commune souhaite formuler une demande de subvention auprès de nos partenaires financiers habituels (Etat, Région, Département, PETR, autres...).

L'architecte qui travaille sur ce dossier nous a transmis les documents de la phase avant-projet définitif (APD). En parallèle, la commune a rédigé son projet culturel, scientifique, éducatif et social (PCSES).

Le plan de financement se décompose comme suit :

#### DEPENSES

##### **COUT DE L'OPERATION**

HONORAIRES MAITRISE D'ŒUVRE	24 500.00 € HT
TRAVAUX 8 LOTS	440 000.00 € HT
<b>TOTAL GENERAL :</b>	<b>464 500.00 € HT</b>

##### **COUT SUBVENTIONNABLE**

HONORAIRES MAITRISE D'ŒUVRE	24 500.00 € HT
TRAVAUX	440 000.00 € HT
<b>TOTAL GENERAL:</b>	<b>464 500.00 € HT</b>

#### RECETTES

Etat (DGD)	40%	185 800.00 €
Conseil Départemental 31	25%	116 125.00 €
Conseil Régional Occitanie	15%	69 675.00 €
Commune (fonds propres)	20%	92 900.00 €
<b>TOTAL GENERAL :</b>	<b>100%</b>	<b>464 500.00 € HT</b>

Le conseil municipal, à l'unanimité,

APPROUVE la réalisation de cette opération,

APPROUVE le plan de financement ci-dessus et les documents de l'avant-projet définitif (phase APD),

**APPROUVE** le projet culturel, scientifique, éducatif et social (PCSES) annexé à la présente délibération,

**PROPOSE** l'inscription de ce projet à la maquette de programmation 2020 du contrat de territoire,

**FORMULE** une demande de subvention au taux maximum auprès des services de l'Etat au titre de la DGD bibliothèque, du Conseil Régional d'Occitanie et du Conseil Départemental de la Haute-Garonne,

**AUTORISE** Madame le Maire à signer tous actes et pièces se rapportant à cette affaire.

### **1.3 Délibération 2020/046 : Projet de remplacement de la toiture de la salle polyvalente : demande de subvention**

Madame le Maire explique aux membres de l'assemblée délibérante qu'au titre du budget 2020, la commune souhaite réaliser le remplacement de la toiture de la salle polyvalente.

Ce bâtiment, très fonctionnel pour les activités de la commune, date des années 1980. Malheureusement, il présente une structure défaillante au niveau de la toiture. De nombreuses fuites et infiltrations d'eau surviennent par temps de pluie. Malgré quelques réparations effectuées, le problème persiste et tend à s'aggraver.

Cette salle polyvalente présente un intérêt public certain car elle abrite de nombreuses activités et manifestations :

- Activités sportives en salle (basket-ball, handball...)
- Activités scolaires
- Activités associatives (marché de Noël, lotos, festival des arts...)

Afin de ne pas entraver la continuité du service public ni empêcher la tenue des activités et autres manifestations, la commune souhaite procéder à la réfection de cette toiture.

En parallèle, des travaux d'électricité et de mise aux normes en matière de désenfumage seront réalisés.

La dépense estimée pour cette opération est de 264 000 € TTC soit 211 200 € HT.

Le conseil municipal, **à l'unanimité**,

**APPROUVE** la réalisation de cette opération,

**FORMULE** une demande de subvention au taux maximum auprès des services de l'Etat,

**AUTORISE** Madame le Maire à signer tous actes et pièces se rapportant à cette affaire.

### III. ENFANCE-JEUNESSE

#### 1.4 Délibération 2020/047 : Demande de subvention auprès du Conseil Départemental de la Haute-Garonne au titre du dispositif temps libre prévention jeunesse (TLPJ)

Madame le Maire expose que, depuis plusieurs années, le Conseil Départemental de la Haute-Garonne a mis en place un dispositif dénommé « temps libre prévention jeunesse » qui s'adresse aux jeunes âgés de 8 à 18 ans. L'objectif de celui-ci est de prévenir et lutter contre le désœuvrement des jeunes. Les actions menées par la Maison des Jeunes de Merville peuvent s'inscrire dans ce dispositif au titre du projet porté sur les années 2020-2021.

Le conseil municipal, à l'unanimité,

APPROUVE le projet annexé à la présente délibération,

FORMULE une demande de subvention au Conseil Départemental de la Haute-Garonne au titre du dispositif temps libre prévention jeunesse (TLPJ),

AUTORISE Madame le Maire à signer tous actes et pièces se rapportant à cette affaire.

### IV. QUESTIONS DIVERSES

- ✚ « Les Chats d'Oc » : Madame le Maire informe qu'elle a rencontré les représentants d'une structure qui œuvre dans la stérilisation des chats moyennant une cotisation annuelle plus que mesurée. Ainsi, nous pourrions respecter nos obligations en la matière et éviter la prolifération des chats errants.
- ✚ Une visite en Mairie de Monsieur le Sénateur CHATILLON est prévue le jeudi 2 juillet à 9h00. Les conseillers municipaux sont invités à cette rencontre.
- ✚ Dans le cadre de l'éventuelle installation d'une entreprise sur la ZAC de Merville, une visite de l'entreprise SOLOC RABOTAGE à Launaguet est programmée le mardi 30 juin 2020 à 14h00.

La séance est close à 21h30.

Le Maire,

Chantal AYGAT

Le Secrétaire de séance,

Joséphine LABAYEN

